

VOEU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT



LES ÉCOLOGISTES 20^e

Voeu relatif à l'expulsion des étudiant.es de leur logement en raison des Jeux Olympiques et Paralympiques

Déposé par Antoinette Guhl, XXX et l'ensemble des élu.es du groupe écologiste du 20ème

Conseil d'arrondissement du 6 avril 2024

Considérant que la Ville de Paris souhaite faire des Jeux Olympiques et Paralympiques, des jeux solidaires et spécialement mobilisateurs pour la jeunesse,

Considérant que le 20e fait partie des arrondissements de Paris qui comptent le plus de logements étudiant.es,

Considérant la volonté de la Mairie du 20^e d'accompagner le développement d'une politique volontariste au service de la jeunesse.

Considérant les annonces du gouvernement et de la Ministre de l'Enseignement supérieure, Madame Sylvie Retailleau sur les expulsions des étudiantes et étudiants de leur logement pendant les Jeux Olympiques notamment à Paris.

Considérant que plus de 2 200 étudiantes et étudiants vont être expulsés de leur logement et que certaines expulsions ont déjà eu lieu.

Considérant que certaines étudiantes et certains étudiants ont reçu des courriers leur indiquant de se débarrasser de leur mobilier sous peine de sanctions et de non-remise du dépôt de garantie.

Considérant que beaucoup d'étudiantes et étudiants n'ont d'autre choix que de rester dans leur logement l'été pour réaliser un stage ou pour travailler et n'ont aucune autre solution de logement.

Ainsi, sur proposition de Madame Antoinette Guhl, de XXX et de l'ensemble des élu.es du groupe écologiste du 20e arrondissement de Paris, le conseil d'arrondissement émet le vœu que la Mairie du 20e :

- **Interpelle le gouvernement de manière à faire cesser toute expulsion d'étudiantes et étudiants sans proposition de logements pérennes acceptée par l'étudiant-e ;**
- **Propose la mise en œuvre de solutions d'accompagnement social des étudiantes et étudiants pendant la période des Jeux Olympiques.**